

Observations du public

Bonjour

Laissons ce chemin comme il est, en
Randonnée. Pas besoin de donner à Duches.

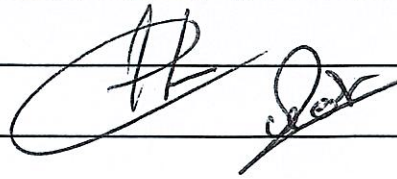
Non à la disparition de ce
patrimoine, richesse environnementale à
conserver. Urgence Cérac -
Trop de négligences dans le Ségala

Non à la cession du chemin communal.
La commune est dépositaire du patrimoine
mais n'en est pas propriétaire.

Interrog

Nous sommes opposés au changement de destination de ce
chemin car tout est fait de manière dissimulée et ^{donc} sans concertation.
Il faut respecter tout le monde

LEDRU



MONIQUE NAIGNA

Pas question de céder un bien commun
(communal) à un privé' quelle qu'en soit
la raison.

10/11

Observations du public

Oui à la suppression de ce chemin, à l'abandon depuis longtemps --- impraticable ---

La commune possède déjà maints chemins à entretenir. Les agriculteurs sont accablés de travaux, --- cessons d'ennuier ceux qui travaillent encore ! Ils sont une richesse pour le pays et nous nourrissent.

J. Mercier (agriculteur retraité)

Bonjour, je suis contre du fait de donner une parcelle de patrimoine culturel de mon village à une personne privée. Ce bien appartient à tous. J'espère que l'avenir nous dira le bien fondé de cette action contre le fait accompli de l'administration.

Jean Louis DE RÉ (retraité)

Chemin inutile ! Laissons travailler nos agriculteurs en toute tranquillité et pensons plutôt aux chemins carrossables qui ne sont pas entretenus (chemin de grand chemin de campgrand, côté de la gare (très dangereuse) etc etc.) Merci d'en prendre compte et abandonner ce projet d'ouverture de ce chemin complètement inutile

Marc KOSINSKI (Retraité)



Jeunes Agriculteurs du Tarn

jeunesagriculteurs81@gmail.com

05.63.48.83.68

96 rue des Agriculteurs
81027 ALBI Cedex

A l'attention de Monsieur Luc Durand,
Commissaire enquêteur

A Albi, le 27 novembre 2025,

Objet : Avis concernant l'arrêté 2025-AR20 (enquête publique pour l'aliénation d'un chemin rural)

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Les Jeunes Agriculteurs du Tarn souhaitent apporter leur soutien à la demande de cession du chemin rural à l'exploitation de Monsieur Ducros.

Ce chemin traverse une parcelle cultivée depuis plusieurs décennies par la famille de l'exploitant. Son père, dès son installation, en assurait déjà la mise en valeur, et aucun usage public régulier n'a jamais été constaté. Les associés actuels du GAEC de La Bouysse n'ont jamais connu ce chemin comme voie empruntée.

Jusqu'ici, un accord non formalisé permettait à la commune d'avoir son passage sur la propriété. Ce type d'entente, simple et de confiance, fait partie des pratiques habituelles dans nos territoires ruraux. Toutefois, compte tenu du contexte actuel et des pressions extérieures qui visent l'exploitation pour des motifs sans rapport à ce dossier, il est aujourd'hui indispensable que la situation foncière soit clarifiée et sécurisée juridiquement.

La régularisation proposée apparaît cohérente et conforme à l'intérêt de chacun. En 2025, il est normal qu'une commune et un agriculteur puissent ajuster leurs limites foncières afin de rendre les usages plus rationnels et faciliter l'organisation des circulations. Cette clarification est d'autant plus pertinente que des bovins sont présents à proximité du chemin concerné. Eviter tout passage inapproprié contribue à prévenir les risques pour les animaux comme pour les usagers.

Pour toutes ces raisons, nous apportons un avis favorable à l'échange et l'aliénation envisagée.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de nos salutations distinguées.

Christopher Régis,
Président des Jeunes Agriculteurs du Tarn

Contact www.monesties.fr du 27-11-2025 16:02

www.monesties.fr <email-non-lu@monesties.fr>

jeu. 27/11/2025 16:02

A : accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Vous avez reçu une demande de contact sur votre site www.monesties.fr

Nom : GAYRARD BES

Prénom : Marylou

Adresse :

Adresse suite :

Ville : 81350 Valdéries

Téléphone :

E-mail : loulou.silka@icloud.com

Message : Bonjour,

Monsieur de Commissaire Enquêteur,

Je teins par la présente à vous faire part de mon opposition totale à la réouverture du chemin de la Bouysse.

Notre campagne étant dotée déjà de très beaux chemins de randonnées, je trouve cela déraisonnable d'ouvrir celui ci et donc de mettre en péril l'exploitation de la Famille Ducros. Aussi, cela serait un danger pour les futurs promeneurs et nous serions confrontés à des accidents entre promeneurs et bovins.

Ce chemin est exploité depuis des dizaines d'années par la Famille DUCROS qui l'entretient et personne n'y a jamais fait attention alors au vu du nombre d'années durant lequel ils ont entretenu ce dernier je trouve qu'il est plus que légitime qu'il leur revienne.

Bien à vous,

GAYRARD BES Marylou

Contact www.monesties.fr du 27-11-2025 15:54

www.monesties.fr <email-non-lu@monesties.fr>

jeu. 27/11/2025 15:54

À : accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Vous avez reçu une demande de contact sur votre site www.monesties.fr

Nom : GAYRARD

Prénom : Valérie

Adresse :

Adresse suite :

Ville : 81350 valdéries

Téléphone :

E-mail : valeriegaynard@sfr.fr

Message : Habitante de valdéries mais pratiquant fréquemment des randonnées sur le secteur et ayant mon père qui possède des terres dans les alentours, je n'avais jamais entendu parlé de ce chemin appartenant à la Voie romaine. Sachant que l'ouverture de ce chemin va mettre en difficulté l'exploitation de nos jeunes DUCROS qui tentent de se lancer, je trouve ça inadmissible qu'on les "emmerde".

Je suis donc formellement contre la réouverture du chemin de la Bouysse.

Bien à vous Mr le Commissaire enquêteur,

Mme GAYRARD

Contact www.monesties.fr du 24-11-2025 10:10

www.monesties.fr <email-non-lu@monesties.fr>

lun. 24/11/2025 10:11

À : accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Vous avez reçu une demande de contact sur votre site www.monesties.fr

Nom : Durand

Prénom : Fabrice

Adresse : 41 chemin des verdies

Adresse suite :

Ville : 81350 Valderies

Téléphone :

E-mail : fabrice.durand768@orange.fr

Message : Bonjour j'écris par rapport au chemin communal qui passe chez monsieur Ducros

Cela fait plus de 60 ans que ce chemin a été échangé avec la commune pour éviter de nuire au bon fonctionnement de son exploitation

Ce chemin traverse son exploitation de le rouvrir serait ingérable pour le bon fonctionnement de son exploitation

Contact www.monesties.fr du 25-11-2025 19:12

[www.monesties.fr <email-non-lu@monesties.fr>](mailto:email-non-lu@monesties.fr)

mar. 25/11/2025 19:12

À : accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Vous avez reçu une demande de contact sur votre site www.monesties.fr

Nom : LAGARDE

Prénom : Olivia

Adresse : 27 avenue de la boujassié

Adresse suite :

Ville : 81400 carmaux

Téléphone :

E-mail : lagarde.olivia09@gmail.com

Message : Conseillère d'entreprise dans le secteur agricole et fille d'un éleveur transhumant des estives ariégeoises, je suis particulièrement sensibilisée aux problématiques de sécurité et de cohabitation entre activités agricoles et usages publics. Résidente de Carmaux, je connais par ailleurs le territoire et ses enjeux locaux.

Je tiens à souligner plusieurs points :

- Un chemin historiquement impraticable : la végétation y est très dense, ce chemin est impraticable pour un usage public depuis des centaines d'années.
- Un tracé situé en plein cœur de l'exploitation : le chemin traverse directement le pâturage où évoluent les vaches, ce qui rend toute circulation incompatible avec l'activité agricole quotidienne.
- Un risque important pour la sécurité des usagers : la présence de bovins peut constituer un danger pour les promeneurs, notamment en période de vêlage ou lorsqu'ils sont accompagnés de chiens.
- Des nuisances pour l'éleveur et le troupeau : l'ouverture au public provoquerait du stress pour les animaux, des risques de divagation ou de refermeture accidentelle des clôtures, ainsi que des perturbations du travail de l'éleveur.
- Une absence d'utilité publique avérée : le chemin n'étant plus utilisé ni entretenu depuis très longtemps, sa réouverture ne répond à aucun besoin réel de circulation, alors même qu'elle créerait des contraintes lourdes pour l'exploitation agricole.
- Un impact économique et organisationnel pour l'exploitation : remise en état des clôtures plus fréquente, surveillance accrue du troupeau, difficultés d'accès au matériel ou aux parcelles, perturbation des cycles de pâturage.

Au regard de ces éléments, je suis défavorable à la réouverture du chemin communal, celle-ci compromettant à la fois la sécurité des usagers et la continuité de l'activité agricole.

Je vous remercie de l'attention portée à ces observations et de leur prise en compte dans le cadre de votre rapport d'enquête et des décisions à venir.
Lagarde Olivia.

Madame MANGIONE Sylvie

Carmaux, le 23/11/2025

10 rue Wagram
81400- CARMAUX

MAIRIE DE MONESTIES
A l'attention de Mr le Commissaire enquêteur
8 place de la Mairie

81640- MONESTIES

OBJET: Arrêté 2025-AR20- Aliénation d'un chemin communal

Monsieur le Commissaire enquêteur,

J'ai eu connaissance par voie de presse d'une enquête publique pour l'aliénation d'un chemin rural dit de la Bouysse traversant la propriété de Mr DUCROS Bernard, agriculteur et éleveur de bétail.

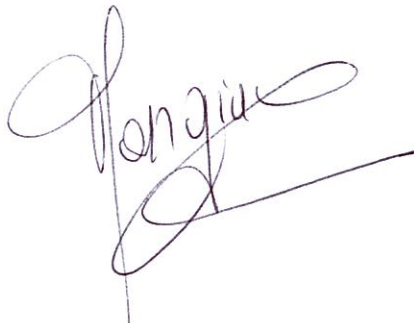
Je ne suis pas habitante de Monesties mais je suis randonneuse et il m'arrive très souvent de venir marcher sur MONESTIES et ses alentours et ce, en utilisant les cartes IGN et celles proposées par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre. Je n'ai jamais eu connaissance d'un quelconque chemin à cet endroit.

Si, en ouvrant à nouveau ce passage, les marcheurs doivent traverser les herbages où se trouve le bétail, au risque de laisser échapper les bêtes, il en va de la sécurité de chacun, tant marcheurs qu'habitants de Monesties. Malgré toutes les sécurités mises en place, très souvent, nous trouvons des barrières laissées ouvertes par des inconscients, non sans conséquences et portant tracasseries aux fermiers.

Il me semble qu'il y a assez de voies et chemins balisés pour marcher en toute sécurité sur votre commune (La borie Blanche, la voie verte, Château St Hyppolyte), le besoin d'ouvrir ce chemin n'est en rien nécessaire si ce n'est, créer un nouveau souci à nos agriculteurs.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes salutations distinguées.

Mme MANGIONE Sylvie

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Mangione', with a long horizontal stroke extending to the right.

Contact www.monesties.fr du 25-11-2025 12:22

www.monesties.fr <email-non-lu@monesties.fr>

mar. 25/11/2025 12:22

À : accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Vous avez reçu une demande de contact sur votre site www.monesties.fr

Nom : Sarron

Prénom : Marius

Adresse :

Adresse suite :

Ville :

Téléphone :

E-mail : sarronmarius@gmail.com

Message : Madame, Monsieur, bonjour

Je m'oppose catégoriquement à la réouverture du chemin du lieu-dit La Bouysse.

Ce chemin n'a plus été utilisé depuis des dizaines d'années et se trouve au milieu d'une exploitation agricole familiale ancienne.

Le remettre en service créerait des risques immédiats liés aux animaux présents et mettrait l'exploitation en difficulté.

Ce projet n'a aucune utilité et ne doit pas aboutir.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Contact www.monesties.fr du 25-11-2025 11:47

www.monesties.fr <email-non-lu@monesties.fr>

mar. 25/11/2025 11:47

À : accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Vous avez reçu une demande de contact sur votre site www.monesties.fr

Nom : VILLARD

Prénom : Veronique

Adresse :

Adresse suite :

Ville :

Téléphone :

E-mail : villard.veronique@gmail.com

Message : Monsieur le commissaire enquêteur,

Par la présente je viens vous informer de mon opposition à la réouverture du chemin de la Bouysse.

Venant souvent en vacances dans le secteur, je ne vois pas d'intérêt à réouvrir ce chemin pour qu'en allant m'y promener je sois confrontée à un danger avec des bovins présents à quelques mètres de mes enfants et moi.

Il existe bien d'autres sentiers plus adaptés pour passer des moments en famille.

Je souhaite donc que ce chemin soit cédé à monsieur Ducros au profit de son exploitation

Bien à vous

Mme VILLARD Véronique

Contact www.monesties.fr du 25-11-2025 11:54

www.monesties.fr <email-non-lu@monesties.fr>

mar. 25/11/2025 11:54

À : accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Vous avez reçu une demande de contact sur votre site www.monesties.fr

Nom : DELGADO

Prénom : Stéphanie

Adresse :

Adresse suite :

Ville : 81400 Carmaux

Téléphone :

E-mail : Dstephanie947@gmail.com

Message : Monsieur le commissaire enquêteur,

Actuellement habitante de carmaux mais ancienne résidente de la ville de monesties, je n'avais jusqu'ici jamais entendu parler de ce chemin alors que j'ai souvent effectuer des randonnées dans la commune.

De plus, ce chemin est exploité et entretenu par les exploitants de la ferme DUCROS et de tout temps cela n'a jamais posé problème.

Aujourd'hui, je prends cette demande de réouverture comme une énième tentative de barrer la route à la famille DUCROS qui essaie de faire évoluer l'agriculture et de la rendre pérenne.

En cela, pour la sécurité des promeneurs, des bovins et des exploitations, je m'oppose formellement à la réouverture du chemin de la BOUYSSSE.

Cordialement

DELGADO Stéphanie

Contact www.monesties.fr du 25-11-2025 11:59

www.monesties.fr <email-non-lu@monesties.fr>

mar. 25/11/2025 11:59

À : accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Vous avez reçu une demande de contact sur votre site www.monesties.fr

Nom : DEVAUR

Prénom : Maxime

Adresse :

Adresse suite :

Ville : 81400 Carmaux

Téléphone :

E-mail : Max2vaur@gmail.com

Message : Je, soussigné, DEVAUR Maxime, habitant de la

Commune de Monesties jusqu'en milieu d'année 2025 et randonneur dans le secteur de la commune, m'oppose fermement à la réouverture du chemin de la BOUYASSE.

Je souhaite que ma voix soit entendue et que ce chemin revienne à l'exploitation de la famille DUCROS tant pour préserver la sécurité des marcheurs qui ne doivent pas être exposés aux bovins que pour la pérennité de l'exploitation.

Cordialement

DEVAUR Maxime

Contact www.monesties.fr du 25-11-2025 11:41

www.monesties.fr <email-non-lu@monesties.fr>

mar. 25/11/2025 11:41

À : accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Vous avez reçu une demande de contact sur votre site www.monesties.fr

Nom : Quaresma

Prénom : Laurent

Adresse :

Adresse suite :

Ville :

Téléphone :

E-mail : laurent.quaresma@gmail.com

Message : Monsieur le commissaire enquêteur,

Par ce message je viens exprimer mon opposition à la réouverture du chemin de la Bouysse.

En effet, étant un habitué de la commune et venant très souvent en vacances ici, je pratique très souvent des randonnées. J'ai pu emprunter des dizaines et dizaines de chemins de randonnée dans le secteur et je n'ai jamais été frustré de ne pas pouvoir emprunter ce chemin.

De plus, si ce chemin profite à faire perdurer l'agriculture et sa cession à Mr DUCROS permet à celui-ci d'élever ces bêtes je n'y vois aucune opposition .

Je préfère me promener sur des chemins sécuritaires et déjà existants.

Comme dit ci dessus, je m'oppose donc à sa réouverture et adhère au projet de cession de ce chemin à Mr DUCROS.

Bien à vous

Mr QUARESMA Laurent



enquetepublique monestiés <enquetepubliquemonesties@gmail.com>

Enquête publique

anthony marty <anthony.marty012@gmail.com>

22 novembre 2025 à 15:48

À : "enquetepubliquemonesties@gmail.com" <enquetepubliquemonesties@gmail.com>

Ouvrir un chemin dont personne n'avais connaissance, on marche vraiment sur la tete !!!

Dans quel but ? Embêter les gens qui travaille.

Tout ça pour un minorité de personnes qui se prétende randonneurs...

Je suis contre la réouverture de ce chemin et donne tout mon soutien à la famille Ducros.

Anthony marty enfant du village



enquetepublique monestiés <enquetepubliquemonesties@gmail.com>

Enquête publique

Claire BESSET <clairebesset@orange.fr>

22 novembre 2025 à 15:54

Répondre à : Claire BESSET <clairebesset@orange.fr>

À : enquetepubliquemonesties@gmail.com

Je suis contre à la réouverture de ce chemin. Je donne tout mon soutien à la famille Ducros.

BESSET Claire

MAIRIE MONESTIES ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE

Monsieur le Commissaire Enquêteur, Luc DURAND

Je soussigné DELMAS Dominique 8 Chemin de la Vayssiere 81640 MONESTIES souhaite exprimer mon avis favorable au projet de déclassement du chemin rural de la Bouysse situé « La Bouysse » 81640 MONESTIES

Ce chemin ne présente aucune utilité publique avérée :

- il n'assure plus de desserte ni pour les habitants ni pour des activités économiques ou touristiques ;
- il est non entretenu, non fréquenté et souvent impraticable ;
- il traverse directement une exploitation agricole, occasionnant des perturbations dans le travail quotidien, une gêne pour les bovins, à la manœuvre des engins et un risque d'intrusion dans les cultures.

Le maintien de ce chemin dans le domaine communal ne répond donc plus à l'intérêt général. À l'inverse, son déclassement permettrait de restaurer la cohérence du parcellaire agricole, de faciliter l'exploitation et de préserver la tranquillité des lieux, tout en dégageant la commune d'une gestion inutile.

Pour l'ensemble de ces raisons, j'émetts un avis favorable au déclassement du chemin rural de La Bouysse à MONESTIES

Je vous prie d'agréer, le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

A MONESTIES le 23 Novembre 2025

DELMAS DOMINIQUE



DELMAS Baptiste
8 Chemin de la Vayssiere
81640 MINESTIES

À, Monsieur le Commissaire Enquêteur.. Luc Durand

Objet : Avis dans le cadre de l'enquête publique – Chemin rural situé à La Bouysse (Monestiés)

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique relative au chemin rural situé au lieu-dit La Bouysse sur la commune de Monestiés, je souhaite vous faire part de mon avis.

Le chemin concerné ne présente aujourd'hui aucune utilité avérée. Il n'assure plus de desserte, ni pour les habitants du secteur, ni pour les activités économiques ou touristiques.

De plus, ce chemin traverse une exploitation agricole, ce qui constitue une contrainte pour l'agriculteur sans qu'un intérêt public ne justifie son maintien dans le domaine communal. À ce titre, le maintien de ce chemin ne répond plus à l'intérêt général.

Son déclassement permettrait, au contraire, de restaurer la cohérence foncière de la parcelle agricole exploitée.

En conséquence, et au vu de l'ensemble de ces éléments, je donne un avis favorable au déclassement du chemin rural de La Bouysse.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

A MONESTIES, le 23/11/2025

DELMAS Baptiste

A handwritten signature in dark ink, consisting of a stylized 'D' followed by a long horizontal stroke.

Contact www.monesties.fr du 22-11-2025 15:00

[www.monesties.fr <email-non-lu@monesties.fr>](mailto:email-non-lu@monesties.fr)

sam. 22/11/2025 15:00

À : accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Vous avez reçu une demande de contact sur votre site www.monesties.fr

Nom : ASSIE

Prénom : Gabin

Adresse :

Adresse suite :

Ville : 81400 Rosières

Téléphone :

E-mail : gabin.assie@laposte.net

Message : Enquête publique chemin de la bouysse

Je m'oppose à la réouverture du chemin du patrimoine pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il faut souligner que la famille Ducros est prise pour cible par certaines personnes opposées au méthaniseur. Ces individus tentent par tous les moyens d'importuner cette famille, alors même qu'un permis de construire a été accordé et que toutes les voies de recours ont été épuisées. La décision de rouvrir ce chemin, déjà contestée par certains, s'inscrit dans un contexte où des tensions existent, notamment autour du projet de méthanisation.

Je m'appuie sur un article publié le 16 novembre 2025 dans La Dépêche, où il est précisé qu'un méthaniseur est en cours de montage. Il est important de souligner que ce projet n'a absolument rien à voir avec le chemin antique en question.

Ensuite, la famille Ducros avait initialement laissé une parcelle de terre afin de permettre à la commune de créer une route goudronnée, ce qui évitait un détour coûteux pour la collectivité. Cette décision, judicieuse à l'époque, témoigne d'un bon sens pratique qui semble aujourd'hui être perdu, notamment par certains "néo-ruraux" qui ne comprennent pas les enjeux de la vie à la campagne. En contrepartie, la mairie avait accordé à la famille Ducros l'usage du chemin antique, pour permettre à leurs vaches de pâturer sur une seule et même parcelle. Le seul reproche serait de ne pas avoir officialisé cet accord à l'époque, mais cela relève davantage d'un manque de formalisation à un moment donné.

Il est épuisant de voir des personnes systématiquement opposées à tout, sans aucune volonté constructive ni esprit de dialogue, qui se croient en droit de s'opposer à tout ce qui ne correspond pas à leur vision.

Pour toutes ces raisons, je suis contre la réouverture de ce chemin. Sa fermeture pendant plus de 40 ans n'a en rien posé de problème, et maintenant, quelques personnes se réveillent soudainement, comme par magie, pour revendiquer un droit de passage. Faut-il s'attendre à la découverte d'un arbre centenaire ou d'un trésor enfoui dans les mois à venir ? Cela semble plus être un prétexte pour gêner un projet de méthanisation.

Gabin Assié

Paysan avec du bon sens

voie romaine

robert pomies <robert.pomies@sfr.fr>

ven. 21/11/2025 16:30

À : accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

J envoie ce mail pour signaler que je ne suis pas d accord. On garde le patrimoine quand on a la chance d avoir une ancienne voie romaine qui plus est elle peut servir pour les randonneurs.

Famille Pomiès

Enquête publique voie Romaine

Benoit Pinto <benoit.pinto81400@gmail.com>

dim, 23/11/2025 10:29

A : accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Bonjour

Par là présente, je souhaite soutenir les associations impliquées pour la défense et la valorisation de l'ancienne voie romaine.

Il S'agit là d'un patrimoine inestimable pour le territoire, qui par les différentes mises en valeur prévues pourrait avoir un impact significatif sur le secteur.

Pour valoir

Bien cordialement

Contact www.monesties.fr du 23-11-2025 20:31

www.monesties.fr <email-non-lu@monesties.fr>

dim. 23/11/2025 20:31

À : accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Vous avez reçu une demande de contact sur votre site www.monesties.fr

Nom : Rivière

Prénom : Bernard

Adresse : 79 chemin de roul

Adresse suite :

Ville : 81170 St marcel campes

Téléphone :

E-mail : riviere.bernard.sa4r@orange.fr

Message : Bonjour en tant que trésorier de la cuma de monestiés je tiens à apporter tout mon soutien au gaec de la bouysse pour l acquisition du chemin de la bouysse

Contact www.monesties.fr du 23-11-2025 17:11

www.monesties.fr <email-non-lu@monesties.fr>

dim. 23/11/2025 17:11

À : accueil@monesties.fr <accueil@monesties.fr>;

Vous avez reçu une demande de contact sur votre site www.monesties.fr

Nom : Blanquet

Prénom : Patrick

Adresse : 15 B avenue vaillant couturier

Adresse suite :

Ville : 9400 Tarasvon

Téléphone :

E-mail : p.blanquet@sfr.fr

Message : Enquete publique pour lechemin de la bouysse

Bonjour,

Je ne souhaite pas la réouverture du chemin de la bouysse pour les promeneurs , cela va engendrer beaucoup de nuisance sur l exploitation de la famille Ducros, des risques d' accidents peuvent se produire avec le bétail , ainsi que des déchets des promeneurs.

Cordialement

Mr Blanquet patrick